

Mr. Mure a proposé, secondé par Mr. Irvine, que le *Bill* soit amendé comme suit, savoir :

Feuille 4 ligne 44.—Après “ effet,” insérez “ du montant.”

———— 5 ligne 9.—Après “ vrai,” insérez “ du montant.”

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 16  
Contre 1

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et le *Bill* a été amendé à la Table en conséquence.

Mr. Papineau, fils, a proposé, secondé par Mr. Durocher,

Que le *Bill* passe, et que le Titre soit, “ Acte qui continue, pendant un tems limité, la perception des Droits imposés par l'Acte Provincial de la quarante-cinquième année de Sa Majesté, George Trois, Chapitre Treize, et fait l'application d'une autre somme d'argent aux fins y mentionnées.”

La Chambre s'est divisée sur la question :

Pour 17  
Contre 1

Ainsi elle a été emportée dans l'affirmative, et

RESOLU, en conséquence.

ORDONNE', que Mr. Papineau, fils, porte ce *Bill* au Conseil Législatif, et demande la concurrence.

Sur motion de Mr. Blanchet, secondé par Mr. Huot,

RE-